

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Prépa Sciences Politiques.

Suite à votre demande, vous trouverez, ci-joint, le dossier de candidature.

Celui-ci est à nous retourner avant le **20 juin 2024** à l'adresse :

La Prépa Sciences Politiques
Lycée Saint-François d'Assise
A l'attention de M. Julien REMAUD,
11 rond-point Charles SORIN
CS 40299
85007 La Roche sur Yon Cedex

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

M. REMAUD et M. PAPIN
Coordinateurs Pédagogiques
La Prépa Sciences Politiques

➤ Le dossier d'inscription doit comporter les pièces suivantes :

1. La fiche **d'inscription** remplie avec l'ensemble des informations et une photo d'identité récente
2. La fiche **Accusé de réception du dossier** (libellée à votre adresse).
3. La fiche **Réponse de la Commission d'Admission** (libellée à votre adresse).
4. Les photocopies des bulletins scolaires de l'année de seconde et première.
5. Une lettre de motivation sur les raisons de votre choix d'intégrer Scs Po.
6. Un chèque de 30 € libellé à l'ordre du Lycée St François d'Assise pour frais de dossier, non remboursables.
7. L'autorisation de diffusion.

➤ Le dossier complet (**sous chemise plastique**) doit être adressé au plus tard le **20 juin 2024** à l'adresse :

La Prépa Sciences Politiques
Lycée Saint-François d'Assise
A l'attention de M. Julien REMAUD
11 rond-point Charles SORIN
CS 40299
85007 La Roche sur Yon Cedex

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTÉ

➤ La commission d'admission qui étudiera les dossiers se réunit dans la semaine du 24 juin 2024. Vous recevrez sa réponse dans les jours qui suivent.

➤ A réception de cette réponse, si votre candidature est acceptée, vous devrez confirmer votre inscription en envoyant un chèque d'acompte non remboursable **de 100 €** pour le module 1, **60 €** pour le module 2 (**160 €** si inscription aux deux modules) à l'ordre du Lycée St François d'Assise.



FICHE D'INSCRIPTION 2024/2025

Photo récente
(à agraffer)

NOM du CANDIDAT

(en capitales)

Prénom **Sexe** (entourer) **G - F**

Né(e) le à

Nationalité

Adresse

Code postal Localité.....

Portable du candidat :

Courriel@.....

RESPONSABLE LEGAL : Père - Mère - Tuteur (entourer)

NOM **Prénom**.....

Adresse

Code postal Localité

Téléphone

Courriel@.....

Établissement d'origine :
Classe suivie actuellement :
Langues vivantes étudiées en terminale
1-
2-

- MODULE 1** : Une préparation au concours commun (IEP) : 70 heures environ
- MODULE 2** : Une préparation au concours de l'IEP de Paris et/ou de Bordeaux : 41 heures environ

SCOLARITÉ		
Année Scolaire	Etablissement	Niveau / Classe
2021 - 2022		
2022 - 2023		
2023 - 2024		

Remarques particulières éventuelles :

Fait le : à :

Signature du candidat

Signature du responsable légal

Le dossier doit parvenir **complet** à l'établissement **au plus tard le 20 juin 2024**

Décision de la commission
(cadre réservé à la commission)

admis

admis sur liste complémentaire n°

non admis

Accusé de réception du dossier

DESTINATAIRE (votre nom, votre adresse)

Madame, Monsieur,

Votre demande d'admission à La Prépa Sciences Politiques

Est complète et a été **enregistrée** le _____

Est **arrivée incomplète**. Veuillez me faire parvenir rapidement, par retour de courrier :

- La fiche **d'inscription** remplie avec l'ensemble des informations.
- La fiche **Accusé de réception du dossier** (libellée à votre adresse).
- La fiche **Réponse de la Commission d'Admission** (libellée à votre adresse).
- Les photocopies des bulletins scolaires de l'année de seconde et première.
- Une lettre de motivation sur les raisons de votre choix d'intégrer Scs Po.
- Un chèque de 30 € libellé à l'ordre du Lycée St François d'Assise, pour frais de dossier, non remboursable.

La Prépa Sciences Politiques
Lycée Saint François d'Assise
A l'attention de M. Julien REMAUD
11 rond-point Charles SORIN
CS 40299
85007 La Roche sur Yon Cedex

M. REMAUD et M. PAPIN
Coordinateurs Pédagogiques
La Prépa Sciences Politiques

DESTINATAIRE (votre nom, votre adresse)

Madame, Monsieur,

Après réunion de la commission d'admission, j'ai l'honneur de vous informer que votre candidature

a été retenue sur liste principale

Veillez retourner dès que possible et **au plus tard pour le mercredi 3 juillet 2024** :

- un chèque d'acompte non remboursable de **100 €** pour le module 1, **60 €** pour le module 2 (**160 €** si inscription aux deux modules) à l'ordre du Lycée St François d'Assise
 - la convention financière signée
 - l'autorisation de diffusion dûment complétée
- à l'adresse suivante:

La Prépa Sciences Politiques
Lycée Saint-François d'Assise
A l'attention de M. Julien REMAUD
11 rond-point Charles SORIN
CS 40299
85007 La Roche sur Yon Cedex

est sur liste d'attente sous le n° _____

Nous vous recontacterons si, en raison de désistements, votre candidature remonte en liste principale

n'a pas été retenue

M. REMAUD
Président de la Commission d'Admission
La Prépa Sciences Politiques

AUTORISATION DE DIFFUSION

A des fins de communication des travaux sur les réseaux numériques et pour la promotion de la formation, nous sollicitons votre autorisation.

NOM et Prénom du stagiaire :

REPRESENTANT LEGAL : (si le stagiaire est mineur)

NOM : _____

Prénom : _____

Je donne mon accord à (répondre oui ou non) :

	OUI	NON
la diffusion de photographies et films sur lesquels le stagiaire est visible		
la diffusion d'enregistrements sonores de la voix du stagiaire		
la diffusion de créations réalisées par le stagiaire (revue de presse par exemple)		

Ajouter la mention manuscrite :
« Lu et approuvé – bon pour accord »

A, le 2024,

Signature,

Organisation et contenus

Session 2024-2025

➤ **Horaires annuels et contenus de la formation : jusqu'à 120 heures**

Deux modules destinés aux élèves de Terminale

- **MODULE 1** : Une préparation au concours commun (IEP) : 70 heures environ (histoire, langue vivante, culture générale, lettre motivation PARCOURSUP, écrits blancs)

- **MODULE 2** : Une préparation au concours de l'IEP de Paris et/ou de Bordeaux : 41 heures environ (préparation de la lettre de motivation et du dossier, culture générale et préparation de l'oral, oraux blancs)

Remarques :

- Une inscription à un seul module est possible
- Il est possible de suivre les modules sans se présenter aux concours

Tout au long de l'année scolaire : coaching et suivi personnalisé.

**Formation limitée
à 40 élèves**

➤ **Planning de la formation** (indications pour 2023-2024 : les dates seront modifiées)

Sessions sur temps de vacances scolaires

- | | | |
|---|----------------|----------------|
| - 3 jours fin août (26, 27 et 28 août 2024) | - 4 septembre | - 11 septembre |
| - 5 jours aux vacances de la Toussaint (du 21 au 25 octobre 2024) | - 18 septembre | - 6 novembre |
| - 5 jours aux vacances de février (du 10 au 14 février 2025) | - 8 janvier | - 22 janvier |
| - 3 jours aux vacances d'avril (14,15,16 avril 2025) | - 5 mars | |

Horaires indicatifs : 13h30 – 17h45

Horaires indicatifs : 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h45

Sessions certains mercredis après-midis

La Prépa Sciences Politiques

➤ Lieu de la formation

Les cours sont dispensés à la Roche-sur-Yon dans les locaux du lycée St François d'Assise (adresse : 11 rond-point Charles Sorin)

Le lycée est desservi par les transports en commun.

➤ Coût de la formation

Le coût pour chacun des modules est le suivant :

➤ **Frais de dossier** : 30 € (quel que soit le nombre de modules choisis)

➤ **Module 1** : 491 €

➤ **Module 2** : 294 €

Après le versement d'un acompte non remboursable de 100 € pour le module 1 et 60 € pour le module 2 en juillet (au moment de la confirmation d'inscription), le solde restant dû sera à verser par chèque au début de la session d'août et des vacances de la Toussaint selon les conditions financières signées avant le début de la formation.

Aucune absence, pour raison personnelle ou convocation à un concours, ne donnera lieu à un remboursement.

La Prépa ne comprend pas de restauration, ni d'hébergement.

Les élèves pourront se restaurer par leurs propres moyens à l'extérieur du lycée, ou bien en achetant un ticket repas pour le self du lycée.

En cas de difficultés pour les transports ou l'hébergement pendant les sessions des vacances scolaires, ne pas hésiter à nous le mentionner sur la fiche d'inscription : nous essaierons de vous orienter vers des solutions.

➤ Responsables pédagogiques de la formation

Monsieur PAPIN est chargé de l'organisation et de la coordination pédagogique de la formation

Monsieur REMAUD est chargé de la communication et du suivi des élèves.

➤ Ressources numériques

Chaque élève disposera d'une adresse e-mail personnelle (l'un des éléments du coaching et suivi personnalisé des élèves), d'un espace de travail, de stockage et d'un accès à des ressources mises en ligne par les professeurs.

Pour tout renseignement d'ordre pédagogique ou administratif :

Contactez M. REMAUD

Tel : 02 51 37 04 48 ou par mail : contact@laprepa-sp.fr



La Prépa Sciences Politiques

Lycée St François d'Assise – 11 rd-pt Charles SORIN – CS 40299 – 85007 La Roche-sur-Yon cedex – tel 02 51 37 04 48

www.laprepa-sp.fr

mail : contact@laprepa-sp.fr

CONVENTION FINANCIERE POUR LA PREPA SCIENCES POLITIQUES
ANNEE 2024/2025

ACOMPTES A VERSER

	Module 1	Module 2	Module 1 + 2
<u>Août 2024 – 1^{er} acompte</u> Ce règlement sera encaissé en août	141 €	74 €	215 €
<u>Septembre 2024 – 2^{ème} acompte</u> Ce règlement sera encaissé en septembre	175€	110 €	285 €
<u>Octobre 2024 – 3^{ème} acompte</u> Ce règlement sera encaissé en octobre	175 €	110 €	285 €
Total à l'année	491 €	294 €	785 €

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT

Session 2024 - 2025 (3 mensualités correspondant au dû porté sur la facture)

** Cocher le mode de règlement choisi*

- Par prélèvement bancaire (mode de règlement privilégié par l'établissement).
Les prélèvements sont effectués le 10 du mois en échéance,
Vous devrez joindre un mandat s'il n'a pas déjà été fourni au lycée.

- Par chèque bancaire (à l'ordre de l'OGEC Lycée Saint François d'Assise) :
Pour le 1^{er} acompte – paiement le 20 Août au plus tard
Pour le 2^{ème} acompte – paiement le 20 Septembre au plus tard
Pour le 3^{ème} acompte – paiement le 20 Octobre au plus tard

➤ Ces conditions sont établies en deux exemplaires. Vous devez nous retourner un exemplaire signé.

Signature du ou des responsable(s) précédée de la mention manuscrite « bon pour acceptation »

A....., le.....

Signature du père
ou du représentant légal

Signature de la mère
ou du représentant légal